

Action de médiation culturelle entre la Ville (Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie) et l'Association «Les invités au festin»

M. l'Adjoint DAHOUÏ, Rapporteur : L'Association «Les invités au festin» œuvre en faveur des personnes souffrant de solitude et d'exclusion liées à des troubles d'ordre psychologique ou/et à des difficultés d'intégration socio-professionnelles. Elle vise à offrir un espace d'accueil, de partage, de rencontre à des personnes souffrant de solitude, d'inactivité et/ou de difficultés relationnelles, à leur permettre, par les liens qu'elles pourront créer avec d'autres, d'expérimenter leurs capacités existentielles et relationnelles et enfin à les aider à retrouver un sens à leur vie.

Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (MBAA) de Besançon, comme musée de France d'une part, et comme acteur du lien social d'autre part, souhaite multiplier les initiatives d'ouverture à destination d'un public large et entend ainsi développer les projets d'accessibilité de ses collections au plus grand nombre.

Dans ce cadre, la Ville et l'Association souhaitent entretenir un partenariat et conduire en commun une série d'initiatives entre septembre à décembre 2010. Ce cycle de rencontres s'intitulera «La culture vient en mangeant». Il s'appuiera sur les collections du MBAA (objets d'archéologie régionale, peintures et dessins du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle) et abordera la symbolique du repas. Le projet s'articulera autour de 4 thèmes auxquels sont associés des ateliers spécifiques : le repas comme rituel funéraire (atelier d'expression corporel), le repas religieux (atelier d'écriture), le repas à travers les Vanités (atelier de dessin et de collages) et le repas en tant que rituel social à travers les scènes de genre (atelier de photographies). Le MBAA mettra gracieusement à disposition ses locaux de médiation culturelle et organisera avec l'Association des visites, des conférences et une exposition. En parallèle, l'Association invitera la Ville au colloque «Psychiatrie citoyenne» organisé par l'Association les 6 et 7 décembre 2010. Ce partenariat sera pris en charge dans le cadre du budget de fonctionnement du MBAA (fourniture de matériel pédagogique, encadrement de visites...).

Une convention avec l'Association «Les Invités au Festin» fixera les modalités de ce partenariat.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ce projet,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 19 juillet 2010.